

Classe de 2<sup>nde</sup>

Enseignement d'exploration courant

## Arts visuels : Arts Plastiques



### A quoi ça sert ?

Cet enseignement d'exploration **d'une durée de 3 heures par semaine** s'appuie sur une liaison constante entre les deux composantes indissociables de la discipline, l'approche culturelle et la pratique.

La première permet d'acquérir des connaissances et d'élaborer, par l'analyse des œuvres et leur questionnement, un véritable sens critique.

La deuxième permet de mettre en place un parcours vraiment personnel qui n'est pas basé sur l'apprentissage de savoir-faire mais sur l'élaboration d'une démarche consciente, réfléchie et un engagement fort.

Les questions posées, les problèmes abordés se retrouvent mis en jeu dans l'une comme dans l'autre.

Les qualités de curiosité et un esprit d'ouverture vers toutes les formes d'expression sont évidemment appréciés.

Un élève d'Arts Plastiques doit savoir faire feu de tout bois...

Cet enseignement ne forme pas des artistes mais forme les élèves à une démarche rigoureuse dans le domaine artistique choisi. Il offre un ancrage disciplinaire fort puisqu'il est motivé par un engagement initial, nécessaire pour développer un vrai projet personnel.

### Pour qui ?

Cet enseignement est destiné à des élèves ayant plutôt un profil littéraire : des qualités d'ouverture vers tous les domaines (et pas seulement artistiques) et un intérêt pour la langue, les textes et l'image sont requis.



### Et après ?

Obtenir un baccalauréat Lettres-Arts.

En classe de Première L et de Terminale L, l'enseignement devient enseignement de spécialité (5 heures de cours par semaine).

A l'examen, il s'agit d'une épreuve théorique écrite et d'une épreuve pratique où le candidat présente, pendant un oral de 30 min, un dossier de ses travaux de Terminale (coefficient 3+3).

Il existe également une option facultative de 3 heures le mercredi après-midi ouverte à toutes les séries. Elle est cumulable avec l'enseignement de spécialité, en Première L et Terminale L.



### Comment s'inscrire ?

Dès le mois de mai, vous devrez remplir une fiche pédagogique spécifique à inclure au dossier Affelnet. Se renseigner auprès du collège.



### Lycée Saint-Exupéry

8 rue Marcel Fouque

78200 Mantes-la-Jolie

Téléphone : 01.30.63.21.21

Télécopie : 01.30.63.21.14

Mél : [ce.0782539L@ac-versailles.fr](mailto:ce.0782539L@ac-versailles.fr)

<http://www.lyc-stex-mantes.ac-versailles.fr>

<https://twitter.com/SaintExMantes>

<https://www.facebook.com/lyc.stex.mantes>